



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 3 mars 2014, à 20 h, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

Sont présents

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Marie-Hélène Caron, conseillère Mélanie Leblond, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Est aussi présente : Madame Sylvie Samson, directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Madame Sylvie Samson, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2014-03-057

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2014
 - 3.2 Rapport des comités
 - 3.3 Présentation des documents et lettres adressées au Conseil municipal
 - 3.4 Comptes
 - 3.5 Provision pour créances douteuses et irrecevables
 - 3.6 Avis de motion - Modification du règlement sur les Permis et certificats
 - 3.7 Avis de motion - Règlement ayant pour objet de maintenir la paix et l'ordre à l'intérieur du terrain de camping et de la place municipale
 - 3.8 Avis de motion - Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion à neige usagé
 - 3.9 Avis de motion - Règlement concernant la création du service de sécurité incendie
 - 3.10 Adhésion à l'Association forestière bas-laurentienne
 - 3.11 Mois de la Jonquille
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
 - 4.1 Rapport du directeur incendie et autorisation de dépenses
 - 4.2 Rapport du directeur des travaux publics et autorisation de dépenses
 - 4.3 Achat d'un camion à neige usagé avec équipements
5. Aménagement, urbanisme et développement
 - 5.1 Suivi de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme - Règlements
 - 5.2 Modification de la politique d'acquisition des chemins municipaux
 - 5.3 Cote de retenue pour le barrage au lac de la Grande-Fourche
 - 5.4 Réalisation de plans et devis et certificat d'autorisation pour des travaux aux abords de l'écluse - Mandat à une firme d'ingénieur
6. Loisirs et Culture
 - 6.1 Rapport du technicien d'intervention en loisirs et autorisation de dépenses
 - 6.2 Exploitation du restaurant du centre des loisirs
 - 6.3 Comité de saines habitudes de vie - Appui pour l'obtention d'un coffre à jeux
 - 6.4 Unité régionale de loisir et de sport du Bas-St-Laurent (URLS) - Demande d'aide financière pour le Camp de jour été 2014
 - 6.5 Fondation Maurice Tanguay - Demande d'aide financière pour le Camp de jour 2014



- 6.6 Fonds SVP Marie Bélanger - Demande d'aide financière pour le Camp de jour été 2014
- 6.7 Fondation Dom Bosco - Demande d'aide financière pour le camp de jour été 2014
- 6.8 Fondation communautaire du Grand Québec - Demande d'aide financière pour le Camp de jour été 2014
- 6.9 Banque Nationale - Demande d'aide financière pour le Camp de jour été 2014
- 6.10 Caisse populaire de Viger - Demande d'aide financière pour le Camp de jour été 2014
- 6.11 Club de patinage " Illusions " de St-Hubert - Demande de commandite pour leur spectacle
7. Ressources humaines, formation et rencontres
 - 7.1 Formation en gestion du temps
 - 7.2 Séance d'information présentée par la MRC de Rivière-du-Loup
 - 7.3 Rencontres
 - 7.4 Party des déneigeurs
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2014-03-058

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 FÉVRIER 2014

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2014 soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.2. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du Conseil municipal nous donnent un compte rendu des rencontres et activités qui se sont tenues dans leurs champs d'intervention respectifs.

3.3. PRÉSENTATION DE DOCUMENTS ET LETTRES ADRESSÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

- 3.3.1 Remerciements du MDDEFP pour notre participation au programme Climat municipalités, qui témoigne de notre engagement dans la lutte contre les changements climatiques. Le Ministère nous informe que notre inventaire est conforme aux exigences du programme Climat municipalités et nous devons recevoir notre paiement dans les meilleurs délais.

La deuxième étape du programme que nous devons réaliser consiste en l'élaboration d'un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- 3.3.2 Reçu une copie de la correspondance qui a été transmise à la MRC de Rivière-du-Loup nous informant que le règlement de contrôle intérimaire adopté le 19 septembre 2013 par la MRC n'est pas conforme aux orientations gouvernementales en matière de gestion de l'urbanisation. Par conséquent, si la MRC souhaite poursuivre sa démarche, elle devra revoir son règlement.



- 3.3.3 La CPTAQ nous informe qu'une rencontre est prévue le 12 mars prochain au Centre des Congrès de Rimouski, entre la Commission et monsieur Michael Dionne relativement à la demande d'autorisation de M. Dionne.
- 3.3.4 Reçu du Ministère des Transports, le rapport d'inspection des ponts situés sur notre réseau routier municipal nous indiquant les travaux à réaliser sous notre responsabilité.
- 3.3.5 Correspondance de monsieur Gaston Pelletier directeur général du Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup nous offrant leur service, soit que le Centre d'archives devienne le gardien des fonds d'archives.
- 3.3.6 Reçu de la MRC de Rivière-du-Loup une résolution nous informant des modifications apportées à la répartition des quoteparts aux municipalités locales. Pour notre municipalité, seule la répartition relative à l'inspection est modifiée.
- 3.3.7 Reçu de l'entreprise WSP Canada Inc. la version finale du projet de réfection du barrage.

2014-03-059

3.4. COMPTES

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des dépenses incompressibles ainsi que des dépenses déjà approuvées (lors d'une séance précédente du conseil) et dont le paiement a été effectué durant le mois de février 2014, pour un total de 57 518,60 \$, tels qu'inscrits au registre des déboursés dont chaque membre du conseil a reçu copie;

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des dépenses autorisées durant le mois de décembre 2013 et février 2014 par les personnes mandatées en vertu des règlements 368-07 et 408-12 et dont chaque membre du conseil a reçu copie, soit:

	<u>Total</u>
a) Dépenses d'administration et transports (2013) :	8 119.00 \$
b) Dépenses d'adm. et autres départements (2014):	1 079.00 \$
c) Dépenses de transport et d'hygiène du milieu :	2 329.53 \$
d) Dépenses de loisirs :	377.00 \$

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des factures à payer dont le total est de 10 995.83 \$ tels qu'inscrits au registre des achats au 31 décembre 2013 et de 216 728.36 \$ au 28 février 2014, et dont chaque membre du conseil a reçu copie;

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

D'accepter le paiement des comptes incompressibles ci-haut mentionnés et d'autoriser le paiement des factures d'achats inscrites aux registres des achats du 31 décembre 2013 au montant de 10 995.83 \$ et du 28 février 2014 au montant de 216 728.36 \$, incluant les dépenses autorisées durant le mois en vertu des règlements 368-07 et 408-12.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-060

3.5. PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET IRRECEVABLES

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu



D'autoriser la directrice générale à inscrire au crédit du compte 54 13905 000 un montant de 3 945,53 \$ et au débit du compte 02 19000 985 le même montant et ce, afin que le montant à recevoir au 31 décembre 2013 déjà inscrit aux livres pour l'immeuble situé au 230, chemin Taché Est n'augmente pas indument les revenus de l'année 2013

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.6. AVIS DE MOTION - MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Avis de motion est donné par madame Mélanie Leblond, conseillère, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, sera adopté un règlement modifiant le règlement numéro 417-13 sur les Permis et certificats.

3.7. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MAINTENIR LA PAIX ET L'ORDRE À L'INTÉRIEUR DU TERRAIN DE CAMPING ET DE LA PLAGE MUNICIPALE

Avis de motion est donné par monsieur Bertrand Thériault, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, sera adopté un règlement ayant pour objet de maintenir la paix et l'ordre à l'intérieur du terrain de camping et de la plage municipale.

3.8. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UN CAMION À NEIGE USAGÉ

Avis de motion est donné par madame Marie-Hélène Caron, conseillère, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, sera adopté un règlement pour autoriser un emprunt de 95 000 \$ pour l'achat d'un camion à neige usagé avec équipements.

3.9. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONCERNANT LA CRÉATION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Avis de motion est donné par monsieur Claude Boucher, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, sera adopté un règlement ayant pour objet la création du service de sécurité incendie.

2014-03-061

3.10. ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

De renouveler notre adhésion à l'Association forestière bas-laurentienne pour le cout de 60 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-062

3.11. MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT que les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer;



CONSIDÉRANT que le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat;

CONSIDÉRANT que la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer;

CONSIDÉRANT que soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes "Avec vous. Contre les cancers";

CONSIDÉRANT que l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

DE décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2014-03-063

4.1. RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2014	Solde disponible
1	02 22000 459	Répartition incendie annuelle	566 \$	566 \$	566 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-064

4.2. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :



No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2014	Solde disponible
1	02 70120 522	Ent. & rép. salle Horizon (prévention)	275 \$	1 000 \$	1 000 \$
2	02 33000 649	Pièces & acc. : amp. batteries, etc.	150 \$	900 \$	38 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-065

4.3. ACHAT D'UN CAMION À NEIGE USAGÉ AVEC ÉQUIPEMENTS

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

D'autoriser le directeur des travaux publics à entreprendre les démarches pour l'achat d'un camion à neige usagé avec équipements. Le directeur des travaux publics accompagné d'un autre employé affecté à la voirie sont autorisés à faire les déplacements pour vérifier la disponibilité et l'état des camions et équipements présentement en vente. Par la suite, s'il y a lieu, le directeur des travaux publics et la directrice générale sont autorisés pour préparer l'appel d'offres pour inviter au moins deux (2) entreprises à soumissionner.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

5.1. SUIVI DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - RÈGLEMENTS

Le maire fait un bref résumé de la dernière réunion du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le 3 décembre 2013.

5.2. MODIFICATION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION DES CHEMINS MUNICIPAUX

Il y a discussion sur la possibilité de modifier la politique d'acquisition des chemins privés afin de la rendre conforme à notre règlement de lotissement. Avant de prendre une décision finale, il est décidé de rencontrer l'inspecteur en bâtiment et en environnement afin d'obtenir plus d'information.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-066

5.3. COTE DE RETENUE POUR LE BARRAGE AU LAC DE LA GRANDE-FOURCHE

Afin de faciliter le travail des arpenteurs relativement à l'établissement de la cote des eaux du lac de la Grande-Fourche, il serait opportun d'officialiser par résolution la cote de retenue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que la cote de retenue du barrage du lac de la Grande-Fourche soit fixée à 2 pieds 6 pouces en référence à la règle visible située sur le barrage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2014-03-067

5.4. RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS ET CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR DES TRAVAUX AUX ABORDS DE L'ÉCLUSE - MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

D'autoriser la directrice générale à mandater une firme d'ingénieurs pour la réalisation de plans et devis et du certificat d'autorisation auprès du MDDEFP pour des travaux de réfection des abords de l'écluse du lac de la Grande-Fourche. Avant d'émettre le mandat à une firme, une soumission devra être demandée à au moins deux (2) firmes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. LOISIRS ET CULTURE

2014-03-068

6.1. RAPPORT DU TECHNICIEN D'INTERVENTION EN LOISIRS ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Monsieur Jonathan Jalbert technicien d'intervention en loisirs nous a transmis un rapport des activités réalisées dans le cadre de ses fonctions ainsi qu'une demande d'autorisation de dépenses.

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Coût	Budget 2014	Solde disponible
1	02 70130 611	Achat fourniture de restaurant et autres fournitures : Achat pour cantine de l'aréna (chips, liqueur, sous-marins, fromage, chocolat, café, bonbons, eau, jus, etc.)	500 \$	100 \$	100 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-069

6.2. EXPLOITATION DU RESTAURANT DU CENTRE DES LOISIRS

Madame Cécile Guérette nous a transmis une correspondance nous informant qu'elle mettrait fin au contrat de location du restaurant du centre des loisirs, contrat qui se terminera donc le 28 février 2014 au lieu du 31 mars 2014.

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

D'accepter la démission de madame Cécile Guérette relativement au contrat de location du restaurant du centre des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2014-03-070

6.3. COMITÉ DE SAINES HABITUDES DE VIE - APPUI POUR L'OBTENTION D'UN COFFRE À JEUX OU À BOUGER

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de favoriser la pratique spontanée d'activités récréatives (intérieures et extérieures) entre les enfants, adolescents ou entre enfants et parents (ou adultes) dans les espaces verts, les parcs et les centres communautaires et de loisirs municipaux, bref, dans tous les milieux et dans les événements rassembleurs pour les familles;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire accroître l'accessibilité à des équipements récréatifs légers le soir et les fins de semaine, notamment favoriser l'accessibilité à des équipements récréatifs légers aux enfants, aux adolescents, aux familles et aux citoyens, dans une perspective intergénérationnelle;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire bonifier les activités proposées aux enfants dans les camps de jour par l'ajout d'équipements légers adaptatifs;

CONSIDÉRANT le projet du "Coffre à jeux ou à bouger" présenté par le comité de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que ce projet nous permettrait d'acquérir des équipements et de répondre à nos attentes de favoriser la pratique d'activités récréatives

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

1. Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie la demande du comité de Saines Habitudes de vie dans leur démarche pour obtenir de l'aide financière dans leur projet "Coffre à jeux ou à bouger";
2. Que monsieur Jonathan Jalbert technicien d'intervention en loisirs soit mandaté pour être le porteur du projet;
3. Que la part de la Municipalité dans le cadre de ce projet soit :
 - la "construction" du "coffre" assumée financièrement par la municipalité;
 - la recherche de commanditaire pour la construction du "coffre" relèvera du technicien d'intervention en loisirs;
 - la promotion du "Coffre à jeux ou à bouger" soit effectuée et assumée par le technicien d'intervention en loisirs;
 - l'accessibilité des équipements du "Coffre" et des cahiers de jeux, les mécanismes du système d'emprunt seront clairement identifiés;
 - collaborer au suivi raisonnablement demandé par la personne assumant la coordination du Comité SHV aux fins de bilan à l'organisme fiduciaire du regroupement;
 - Le Comité SHV ne remplacera par les équipements brisés, perdus ou volés.
4. Que le maire et la directrice générale soient mandatés pour signer l'entente de partenariat liant la municipalité et le Comité saines habitudes de vie / MRC de Rivière-du-Loup aux fins de réception des équipements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2014-03-071

6.4. UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-ST-LAURENT (URLS) - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2014

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-St-Laurent (URLS) dans le cadre du Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées afin de permettre l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-072

6.5. FONDATION MAURICE TANGUAY - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR 2014

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de la Fondation Maurice Tanguay, fondation soutenant les organismes aidant à l'intégration des enfants handicapés dans l'Est du Québec. Leur aide financière permettra en partie l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-073

6.6. FONDS SVP MARIE BÉLANGER - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2014

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès des Fonds SVP Marie Bélangé, organisme soutenant les organismes aidant à l'intégration des enfants handicapés et défavorisés du Québec. Leur aide financière permettra en partie l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-074

6.7. FONDATION DOM BOSCO - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2014

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de la Fondation Dom Bosco, fondation soutenant les organismes aidant à améliorer le niveau de vie des enfants handicapés et défavorisés du Québec. Leur aide financière permettra en partie l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2014-03-075

6.8. FONDATION COMMUNAUTAIRE DU GRAND QUÉBEC - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2014

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de la Fondation communautaire du Grand Québec, fondation soutenant les organismes communautaires aidant à améliorer le niveau de vie des enfants handicapés et défavorisés du Québec. Leur aide financière permettra en partie l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-076

6.9. BANQUE NATIONALE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2014

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de la Banque Nationale, entreprise soutenant les organismes actifs auprès de la jeunesse. Leur aide financière permettra en partie l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-077

6.10. CAISSE POPULAIRE DE VIGER - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE CAMP DE JOUR ÉTÉ 2014

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de St-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de la Caisse populaire de Viger, coopérative qui contribue au mieux-être économique et social dans nos communautés respectives. Leur aide financière permettra en partie l'engagement d'aides-accompagnateurs pour le camp de jour été 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-078

6.11. CLUB DE PATINAGE "ILLUSIONS" DE ST-HUBERT - DEMANDE DE COMMANDITE POUR LEUR SPECTACLE

Courriel de madame Stéphanie Ouellet pour le Club de patinage artistique, nous informant que le 8 mars 2014, il y aura spectacle de patinage artistique à l'aréna de St-Hubert à compter de 19 h. Pour cette occasion, elle nous demande la gratuité des frais de location de glace, ce qui équivaut à six (6) heures de location (25 \$ de l'heure plus taxes).

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu



D'accepter la demande ci-haut mentionnée et que la location de la glace pour le spectacle du Club de patinage artistique prévue pour le 8 mars 2014 soit gratuite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES

2014-03-079

7.1. FORMATION EN GESTION DU TEMPS

Une formation en gestion du temps aura lieu le 21 mai 2014 à la MRC de Rivière-du-Loup. Le cout de cette formation pour une journée est de 2 960 \$ plus taxes, montant à diviser par le nombre de participants.

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

D'autoriser la directrice générale, la directrice générale adjointe, l'agente de bureau et le technicien d'intervention en loisirs à participer à la formation sur la gestion du temps qui se tiendra le 21 mai 2014 à la MRC de Rivière-du-Loup. Les frais d'inscription et de déplacements seront payés par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-03-080

7.2. SÉANCE D'INFORMATION PRÉSENTÉE PAR LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Invitation de la MRC de Rivière-du-Loup à participer à la séance d'information qui aura lieu le 5 mars prochain à la Maison de la culture de Rivière-du-Loup à compter de 19 h 15. Cette séance d'information comportera trois (3) présentations :

- Portrait de la pauvreté dans le territoire de la MRC par le Collectif pour la Solidarité et l'Inclusion sociale;
- Ateliers sur l'aménagement du territoire par le Service de l'aménagement du territoire de la MRC;
- Projet de développement éolien communautaire au Bas-Saint-Laurent (dossier d'appel d'offres) par Nicolas Gagnon, chargé de projet.

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

D'autoriser le maire, les élus et la directrice générale à participer à la séance d'information de la MRC de Rivière-du-Loup qui se tiendra le 5 mars prochain à la Maison de la Culture de Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7.3. RENCONTRES

- Projet de règlement de vidange des boues de fosses septiques, fosses de rétention et puisards. Rencontre pour la politique d'acquisition des chemins privés (concordance avec notre règlement de lotissement) : rencontre le **25 mars 2014**. A cette rencontre, sera invité, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- Règlements sur la location des biens et services : **25 mars 2014**;
- Le Regroupement des organismes communautaires de la MRC de RDL désire nous rencontrer et il voudrait qu'on leur donne une date où le Conseil serait disponible : **25 mars 2014**;



- Madame Andrée Roy, responsable des communications pour le comité de financement du projet de transformation de l'église, nous invite à une importante conférence de presse, le mercredi 5 mars prochain à compter de 10 h 30 à l'église de Saint-Cyprien. Le but de cette conférence est de lancer officiellement la campagne de financement, dont l'objectif nous sera divulgué à cette occasion.
- Le Centre de santé et services sociaux (CSSS) de Rivière-du-Loup et le Conseil des usagers nous convient à une soirée d'information publique portant sur les services de santé de première ligne offerts actuellement par le Centre de santé et services sociaux de Rivière-du-Loup par le biais du CLSC et de ses points de service dont celui situé à Saint-Épiphanie. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté du CSSS de Rivière-du-Loup d'informer la population sur l'offre des services disponibles sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Cette rencontre se tiendra le mercredi 19 mars 2014 à compter de 19 h au Chalet des patineurs situé au 294, rue Sirois à Saint-Épiphanie.

2014-03-081

7.4. PARTY DES DÉNEIGEURS

Correspondance de messieurs Gaston Lafrance et Jocelyn Rossignol nous invitant au "Party des Déneigeurs" de notre région qui aura lieu le 17 mai 2014 à compter de 18 h au gymnase de l'École Lanouette de Saint-Antonin. Le cout du repas et de la soirée est de 20 \$ par personne, incluant les taxes.

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par Mme Mélanie Leblond
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert accepte de payer le cout du souper des déneigeurs qui se tiendra le 17 mai 2014 à Saint-Antonin afin de permettre au personnel de la municipalité affecté au travaux de déneigement d'y participer. Le cout du souper est de 20 \$ par participant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. AFFAIRES NOUVELLES

2014-03-082

8.1. RENCONTRE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES (AQAIRS)

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

D'autoriser monsieur Marco Morin conseiller et le technicien d'intervention en loisirs à participer à la rencontre de l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) Région Est du Québec, qui se tiendra le mercredi 12 mars 2014 à compter de 10 h 30 au Complexe sportif Rosaire-Bélanger de Rivière-Bleue. Les frais de déplacements seront remboursés par la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.



2014-03-083


10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Boucher conseiller.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.


Gilles Couture
maire


Sylvie Samson
directrice générale

